

Bibliographie

- 1- Bulletin Mensuel d'Information du Centre National de Documentation Pédagogique C.N.D.P, Edition n°57, Alger 1^{er} novembre 2003.
- 2- LERAT, Pierre, 1995, *Les langues spécialisées*, collection linguistiques nouvelle, P.U.F, Paris.
- 3- CALVET, Louis-Jean, 1999, *La guerre des langues et la politique linguistique*, Paris, Hachette.
- 4- ROBERT Paul, 2010, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, S.N.L, Paris.
- 5- MAHMOUDIAN, Mortéza., 1976, *Pour enseigner le français*, P.U.F, Paris.
- 6- ABRY, Dominique et CHALARON, Marie Laure, 2010, *Phonétique*, Hachette, Paris.
- 7- PHAL, André 1976, *Vocabulaire général d'orientation scientifique*, CREDIF, Paris.

mais en français il s'écrit phonologie, [taehaebelmaefaesil]
s'écrit en arabe التهاب الفاصل mais en français arthrite etc.

Conclusion

Pour « accéder » aux connaissances scientifiques dispensées par l'université les étudiants continuent malgré le système L.M.D. à avoir une pratique très lacunaire du français. Ils « subissent » le français de spécialité en réalisant des incorrections de tous ordres comme celles que nous venons de voir. Pour y remédier nous préconisons le travail de remédiation énoncé plus haut.

langue de spécialité qui la soutient et avant même d'enseigner cette dernière, il faut avoir assuré à l'étudiant une bonne connaissance des structures fondamentales du français standard.

Nous préconisons d'enseigner d'une façon explicite par le moyen d'exercices écrits le présent, ses valeurs (présent de vérité générale, présent qui permet de présenter les données), les auxiliaires de prédication (c'est, il faut...), les pronoms neutres et indéfinis, leurs valeurs (il –on), la nominalisation à partir des verbes (présenter – présentation). Pour ce qui est de la grammaire, nous pensons qu'il faut l'enseigner d'une façon explicite puisque nous avons affaire à des adultes : attirer l'attention sur la règle grammaticale.

Sur le plan du lexique, il faut développer tout d'abord la compétence lexicale en langue de spécialité de l'étudiant sans se soucier fortement de la spécialité elle-même. Il faut faire comprendre à l'étudiant que le lexique scientifique est précis et à ce titre il est monosémique et monoréférentiel : il ne tolère aucune erreur. Enseigner les termes scientifiques en se basant sur la didactique du bilinguisme : enseigner les termes scientifiques en faisant des rapprochements avec leur étymon grec ou latin et leur forme en arabe. Par exemples [bakteʁi] est issu du latin bactérium, lui-même issu du grec baktêria s'écrit en arabe بكتريا mais en français bactérie, [elfonoloziʒa] s'écrit en arabe فونولوجيا

d- Erreurs portant sur la syntaxe

Exemple :

Ils ne sont pas considéraient comme des phonèmes pour ils ne sont pas considérés comme des phonèmes

Dans cet exemple l'étudiant confond la forme passive, fréquente dans les langues de spécialité et les temps présent et imparfait de l'indicatif.

4- Proposition d'un travail de remédiation

Dans le cadre de leur formation, les étudiants de français suivent des modules littéraires et surtout des modules de spécialité, on peut citer entre autres la phonétique, la phonologie, la langue de spécialité, la sémiologie. Pour qu'ils puissent bien suivre, assimiler le contenu de ces disciplines, il serait souhaitable d'intégrer à différents niveaux de leur cursus universitaire des modalités de prise en compte de la rédaction scientifique. Cet apprentissage spécifique abordera les caractéristiques propres à l'écrit des langues spécialisées. Il permettra la connaissance, voire la maîtrise des formes syntaxiques usitées dans les langues de spécialité, la formation des termes scientifiques et techniques etc.

Pour ce faire, nous pensons qu'avant d'enseigner la spécialité, ici, phonétique et phonologie, il faut enseigner la

scientifiques pour des raisons de précision et de "simplicité " (constructions syntaxiques simples).

Exemples :

- Le mot pour le monème
- Je distingue les phonèmes pour on distingue les phonèmes.
- Il est une variante libre pour c'est une variante libre.

Ici l'étudiant ignore les éléments de la langue qui permettent l'objectivité et la neutralité dans les usages linguistiques de spécialité : monème (terme précis), c'est (actualisateur), on (pronom indéfini).

c- Erreurs portant sur le signifié des unités

Exemples :

- Les sons humains pour les sons du langage humain.

Dans ce cas, on peut penser que l'apprenant, par inadvertance, oublie d'employer langage. On peut également penser que, ne comprenant pas le cours avec précision (il s'agit du langage) réalise une grosse confusion de sens.

Ces erreurs sont d'ordre psycholinguistique puisqu'elles sont inhérentes aux difficultés de la langue standard et scientifique : l'apprenant ne connaît pas la forme écrite précise de l'unité sur laquelle porte l'erreur ; il réalise un signifiant dont l'orthographe est approximative ou erronée ou un signifiant semblable à un autre parce qu'il confond deux lexies proches par leur forme mais distantes par leur sens (exemple : constructive pour constrictive).

Dans le dernier exemple, l'erreur porte sur la place de « tous ». L'étudiant ignore la combinatoire de cette modalité nominale.

b- Erreurs portant sur le choix de l'unité :

Dans ces erreurs, l'étudiant choisit généralement un verbe conjugué à la place d'un substantif.

Exemples :

- Les ondes sonores sepropagent dans l'air pour la propagation des ondes sonores.
- Les cordes vocales vibrent pour la vibration des cordes vocales.

Dans ces exemples, l'étudiant ignore la nominalisation des verbes dont l'emploi est très fréquent dans les langues

dynamique ou lexicale de la langue commune (exemple seulement pour seulement) et des incorrections qui relèvent de la partie du lexique statique ou de spécialité qu'il soit général ou spécifique à une science donnée (André PHAL), exemple : phonétique acoustique pour phonétique acoustique.

a- Erreurs portant sur la morphologie des unités :

L'erreur morphologique concerne la variation non pertinente de la forme et de la place de l'unité dans l'énoncé. Elle concerne le substantif, le verbe, l'adjectif qualificatif et la modalité nominale.

Exemples :

- Différence pour différence
- Variantes libres pour variantes libres.
- Language pour langage
- Fréquences armoniques pour fréquences harmoniques
- artrite pour arthrite
- bivocité pour bi-univocité
- Larynxe pour larynx
- Constructive pour constrictive
- Ce ne sont pas des phonèmes tous pour ce ne sont pas tous des phonèmes

3- Présentation et analyse des erreurs dans les productions des étudiants

Nous avons inventorié dans le corpus composé donc de copies, un ensemble d'écarts ou d'incorrections.

Certaines de ces incorrections sont récurrentes.

Pour établir le relevé de ces erreurs, nous nous sommes d'abord fiés à notre intuition linguistique, c'est-à-dire à notre connaissance du français standard et du français de spécialité. Nous avons également consulté des dictionnaires comme Le Petit Robert, des ouvrages qui décrivent le français commun comme Pour enseigner le français (Mahmoudian, Mortéza) et des ouvrages de spécialité comme Phonétique – Phonologie (Dominique ABRY et Marie Laure CHALARON).

Nous avons des incorrections qui relèvent de la combinatoire, de la syntaxe, du lexique et de la sémantique. Parmi celles qui relèvent de la combinatoire, nous avons des exemples comme : Ce ne sont pas des phonèmes tous pource ne sont pas tous des phonèmes. Parmi celles qui relèvent de la syntaxe, nous avons des exemples comme : ils ne sont pas considéraitent comme des phonèmes pour ils ne sont pas considérés comme des phonèmes. Pour le lexique, nous avons des incorrections qui ont rapport avec la partie du lexique

baccalauréat sciences, qu'ils ont suivi un même cursus scolaire et universitaire, qu'ils appartiennent quasiment tous au même milieu socio-culturel et socio-linguistique où se pratiquent l'arabe, le berbère (kabyle)

et le français. Dans des situations de communication informelles, nos étudiants font preuve d'une connaissance insuffisante du français : ils pratiquent une langue métissée où se mélangent français, arabe et kabyle.

Dans des situations de communication formelles orale, nos étudiants, soumis à des contraintes dues aux C.M. ou aux T.D, s'expriment exclusivement en français, mais avec beaucoup de lacunes, d'incorrections.

Au niveau de l'écrit, nous avons recueilli un total de 230 copies d'examens, 195 relatives à la phonétique et la phonologie, et 35 relatives au lexique de spécialité. Pour répondre correctement aux questions posées à ces examens, les étudiants doivent faire preuve d'un bon raisonnement et d'une qualité de rédaction.

sommes très peu informés des sciences exactes et des langues de spécialité qui les véhiculent, nous avons considéré que nous ne pouvons être en mesure de réaliser un travail d'analyse acceptable. Pour cela, nous avons décidé de travailler sur le français de spécialité des étudiants du Département de Français (Département de Français où nous travaillons) de la Faculté des Lettres et Langues de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou parce que ce sont nos étudiants, et à ce titre, nous les avons à notre portée. Ce français de spécialité est relatif aux modules de phonétique, de phonologie et de lexicologie.

Nos informateurs forment deux (02) groupes, le premier issu de la 2^{ème} année de licence de français, compte 195 étudiants, le deuxième issu de la 3^{ème} année de la même licence compte 35 étudiants. Les premiers suivent les modules de phonétique et de phonologie ; les deuxièmes le module de lexicologie, plus précisément lexicologie de spécialité. Les deux groupes comptent des garçons et des filles âgés entre 20 et 25ans. Ils sont représentatifs des étudiants de leur promotion, répartis dans d'autres groupes de T.D, dont nous n'avons pas la charge. Les données de notre enquête recueillies suite à des entretiens semi directifs, à des observations de classe, à une écoute attentive du discours des étudiants, montrent qu'ils sont tous titulaires du baccalauréat, certains (un petit nombre) ont un

d'excellence franco-algérien à destination des maîtres assistants doctorants algériens etc.

2- Travail d'enquête

On dit que le niveau en français des étudiants reste faible malgré la nouvelle structuration des systèmes d'enseignement de l'Education Nationale et de l'Université. Notre étude va nous permettre justement de vérifier quelque peu ce niveau. Elle consiste en une analyse linguistique des productions écrites des étudiants. Pourquoi le choix de l'écrit ? Tout simplement parce que les étudiants, pour être évalués (examens, stages, mémoires), sont soumis tout au long de leur cursus universitaire à des productions écrites, de plus s'intéresser au français de spécialité c'est forcément s'intéresser à l'écrit « une langue spécialisée est d'abord une langue écrite » (LERAT, Pierre).

Au moment où nous nous apprêtons à lancer notre enquête auprès des apprenants des filières scientifiques, au moment où nous avons commencé à nous pencher sur un échantillon de leurs productions langagières en français écrit, nous nous sommes rendu compte de nos difficultés. Premièrement, il est difficilement réalisable d'engager une enquête socio-linguistique auprès des étudiants qui ne sont pas disponibles pour ce travail à cause des examens, des cours et des travaux dirigés qu'ils suivent . Deuxièmement, comme nous

langue, il faut donc d'abord savoir quelle est son utilité pour ses locuteurs, quelle est sa fonction sociale » (CALVET – Louis-Jean).

Tout comme le ministère de l'Education Nationale qui a décidé d'une réforme du système éducatif en l'an 2003, réforme qui, entre autres, innove l'enseignement du français, le ministère de l'Enseignement Supérieur, pour corriger les lacunes des étudiants, se lance lui aussi dans une refonte essentielle du système d'enseignement à l'université. Cette refonte qu'instaure le système L.M.D (Licence – Master – Doctorat) est faite pour établir un rapport d'adéquation entre l'université et les besoins du champ socioéconomique d'une part, pour accorder les enseignements et les diplômes avec ceux des universités des pays avancés d'autre part.

Pour ce faire, les universités algériennes, sachant que la maîtrise des langues étrangères est un appui indéfectible pour le progrès technologique et économique, collaborent avec des établissements français en instaurant une coopération dans plusieurs domaines de l'enseignement supérieur. On peut citer entre autres, l'encadrement des post-graduants (magistérants – doctorants) en cotutelle, l'établissement de co-publications, les projets paritaires comme par exemple le programme de bourse

ultérieur pour le jeune dans le monde du travail. Sur le plan culturel, l'apprentissage d'une langue seconde présente de nombreux avantages puisqu'il donne l'accès à une autre culture, il est de notoriété publique que tout ce qui contribue à l'enrichissement d'un individu bénéficie à la communauté toute entière » (Bulletin Mensuel d'Information du Centre National de Documentation Pédagogique C.N.D.P, Edition n°57, Alger, 1^{er} novembre 2003).

A l'université, comme on vient de le dire précédemment, toutes les sciences exactes et toutes les sciences de la nature et de la vie sont enseignées en français, les sciences sociales, économiques et juridiques sont par contre enseignées en arabe. Les enseignants et les responsables universitaires savent, vu leur constat, que la grande majorité des étudiants a une connaissance très insuffisante de la langue française : ils suivent à grande peine les cours magistraux (C.M) et les travaux dirigés (T.D), il leur est très difficile de comprendre les informations scientifiques qu'on leur donne.

Nous voyons bien, compte-tenu de ce que nous développons dès le début de cet exposé, que le français joue un rôle important dans la vie estudiantine et la vie sociale d'une façon générale en Algérie, il faut donc à ce titre, le soutenir :« pour décider de défendre, de protéger ou de combattre une

dans l'activité économique et dans les médias, quand la situation de communication l'exige, il est pratiqué en alternance avec l'arabe ou le berbère.

C'est dans cette situation de langues en présence, situation à peine esquissée en guise d'introduction à notre travail, que nous intervenons pour mener notre modeste étude.

Dans l'institution scolaire, la langue arabe sert à tous les degrés de l'enseignement (école primaire – collège – lycée) d'instrument pour transmettre toutes les disciplines aussi bien littéraires (histoire – géographie...) que scientifiques (sciences naturelles – sciences physiques...). Le français, quant à lui, il est enseigné comme matière, français langue étrangère (FLE) avec des méthodes d'enseignement qui ne sont plus dogmatiques mais plutôt modernes en vogue dans les pays développés. Ces méthodes sont naturellement celles des trois approches : l'approche communicative, l'approche par compétences et la pédagogie du projet.

La réforme du système éducatif de 2003 souligne l'avantage de son enseignement : « l'apprentissage précoce d'une langue étrangère en milieu scolaire devient nécessaire car il favorise l'acquisition du langage, le développement cognitif en général et les autres apprentissages...cet apprentissage devient de plus en plus une nécessité et sa maîtrise comme un atout

1- Cadre de la recherche

La réalité des usages linguistiques impliquant l'institutionnalisation de trois langues, l'arabe, le berbère et le français avec le statut de langues nationales pour les premières et de langue étrangère pour la seconde, fait que l'Algérie est un pays plurilingue. Ce plurilinguisme, loin d'être un écueil, constitue pour la société un moyen important pour l'acquisition des connaissances.

L'arabe littéral ou scolaire se présente sous une forme classique et une forme moderne. Ces deux variétés sont orales et écrites. L'une, la première est utilisée dans l'expression de la littérature et dans l'expression du culturel; l'autre, la seconde dans l'administration, les systèmes éducatif et judiciaire, les médias et en partie à l'université.

L'histoire a permis la présence du français en Algérie, des aspects sociaux et économiques comme les études, le marché du travail, l'existence d'une importante communauté d'émigrés algériens dans des pays francophones telles que la France, la Belgique...contribuent fortement à étendre cette présence.

Le français est aujourd'hui présent dans la vie sociale : il est utilisé dans les filières scientifiques de l'enseignement supérieur (sciences exactes et sciences de la nature et de la vie),

Productions langagières écrites en français de quelques étudiants de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou en relation avec la situation innovante de l'enseignement du français

**Mr MOUALEK Kaci
Université Tizi-Ouzou**

Pour les étudiants des filières scientifiques de l'université algérienne, le français est le support des savoir faire spécialisés. Nous allons savoir comment les étudiants pratiquent cette langue pour accéder aux connaissances scientifiques. Pour cela, nous nous interrogerons dans ce présent travail sur la pratique du français de spécialité des étudiants de français de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou , université où nous exerçons.

Notre étude comporte quatre (04) parties :

- 1- Cadre de la recherche
- 2- Travail d'enquête
- 3- Présentation et analyse des erreurs au niveau du code écrit des étudiants.
- 4- Proposition d'un travail de remédiation.

